Service conseil Zones alluviales Révision de l'inventaire

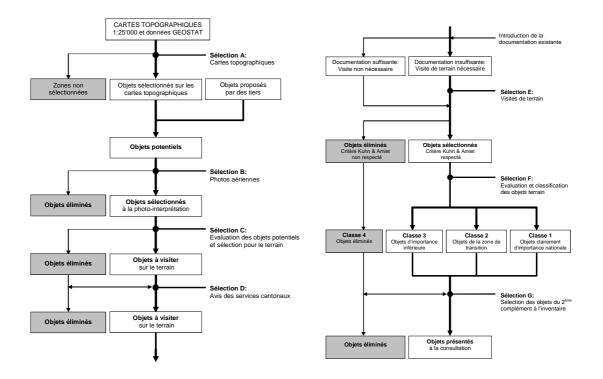
Office fédéral de l'environnement (B. Werffeli) 1995 - 2002

Contexte

L'inventaire des zones alluviales qui a été mis en vigueur en 1992 était basé sur une recherche non systématique des objets à protéger. L'Office fédéral de l'environnement a décidé de recenser tous les objets susceptibles d'être inclus dans l'inventaire.

Objectifs – questions clés

- Développer une méthode de recherche systématique
- Appliquer la méthode et dresser une liste exhaustive des zones alluviales
- Examiner toutes les propositions formulées par les cantons, les organisations et les privés
- Choisir les zones alluviales qui présentent une importance nationale



Prestations

La méthode a été développée, testée et appliquée. Différentes niveaux d'investigations ont été appliqués qui ont chacun aboutit à une sélection plus sévère. Des outils d'évaluation ont été développés. Une attention particulière a été apportée à la prise en compte des avis des services cantonaux.

Référence

Thielen R., Tognola M., Roulier C. et Teuscher F. 2002: "2ème complément à l'inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale. Rapport technique". Cahier de l'environnement. Nature et Paysage, 341. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Berne. 143 pp.